

Réf: Dossier N° 154126

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE GARANTIE DES CREDITS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES IVOIRIENNES » en abrégé « SGPME »

Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME INDENIE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/10/2022 reçus par Me N'guessan A josephine , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 21/10/2022, il a été constitué une SA aux

SOCIETE « SOCIETE DE GARANTIE DES CREDITS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES IVOIRIENNES » en abrégé « SGPME »

La SGPME a pour objet de garantir les crédits consentis par les établissements de crédit aux très petites entreprises, petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire ivoiriennes.

S'agissant des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, seules sont éligibles à la garantie, celles dont le capital est détenu à concurrence de plus de 50% par les nationaux ivoiriens.

La SGPME intervient aussi en donnant une garantie aux engagements par signature pris par les établissements de crédit en faveur des petites et moyennes entreprises ivoiriennes.

La SGPME exécute sa mission conformément aux textes pertinents régissant l'activité bancaire et financière dans l'Union monétaire

10,000,000,000 F CFA divisé en (1000000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000000 intégralement souscrites et entièrement libérées par

Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME INDENIE, Lot 0, Ilot 0

Mme YAO N'GUESSAN JOELLE CHRISTELLE EPSE KOUASSI (DG)

M EHUI KOUASSI JEROME (ADMINISTRATEURS)

n°CI-ABJ-03-2022-B15-00060 du 28/10/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°57992/GTCA/RC/2022 du 28/10/2022

